



Département de la GIRONDE  
Arrondissement de Blaye

**MAIRIE**

**CUBZAC LES PONTS**

33240 CUBZAC LES PONTS  
Téléphone : 05 57 43 02 11  
Télécopie : 05 57 43 92 47  
Email : [mairie@cubzaclesponts.fr](mailto:mairie@cubzaclesponts.fr)  
Site : [www.mairie-cubzaclesponts.com](http://www.mairie-cubzaclesponts.com)

N° A2023-047

Voirie

## ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2212-6 et L 2213-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

**Vu** l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

**Vu** la demande présentée par l'entreprise «gironde très haut débit» en date du 9 mai 2023 sous les références : GN06584/33143 et GN06270/33143, concernant la pose de poteaux

### ARRETE

**ARTICLE 1** - Afin de pouvoir sécuriser les travaux susmentionnés sur la commune de Cubzac les Ponts, rue de la Racace, réalisé par l'entreprise INEO Equans. Les travaux débuteront le 23 mai 2023 pour une durée de 90 jours

**ARTICLE 2** - Les véhicules de secours et les riverains restent prioritaires.

**ARTICLE 3** - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Responsable du Centre Routier Départemental de Haute Gironde,
- Le demandeur (entreprise NDE infranet).

Fait à Cubzac les Ponts, le  
Pour le Maire et par délégation du Maire  
Rey Jean-Louis Responsable des services techniques

Jean-Louis REY  
Pour le Maire,  
Par délégation du Maire,  
Le Responsable des Services Techniques

